

inconnu Succursale du canton de Ploudalmézeau de

Ploudoux

— enquête au 12

Succursale de
l'église suivant
6 janvier dernier
nommé pour en
répondre aux

cert. St Pierre
environs environ
aire pour la
église pour la
ont tous
n, l'autre à
et de requisi-
ont la Succursale

vé moi indiqu
d'aisant
de de préféran

ursale de Plougu
en 1748 il fut
si qu'on
s quère,
nément

47 depuis de
Suis prêtre
cooperateur
e, Sais pas au

moi, quant à

plouguin Succursale du canton de ploudalmezeau le
20 février 1804

Monsieur

Comme vicaire desservant provisoirement la succursale de
plouguin, y nommé pour cet effet par notre évêque suivant
la commission expresse qu'il m'a donnée le 26 janvier dernier
et suivant la requisition de Monsieur Favé y nommé pour en
être le curé desservant; et autorisé par lui à répondre aux
questions que vous demandez, je réponds,

- 1^o Le patron de la succursale de plouguin, c'est St Pierre
- 2^o Le nombre dâmes environ 3000, de communiauts environ
2300
- 3^o Le nombre de prêtres absolument nécessaire pour la
desserte 2 au moins
- 4^o Les vicaires jusqu'ici désignés par l'évêque pour la
desserte étoient M. M. Lual et Brazil qui sont tous
deux transférés, le premier à plouenan, l'autre à
Broennou. L'évêque m'a désigné suivant la requisition
de Monsieur Favé, à desservir provisoirement la succursale
de plouguin.

5 quant aux prêtres que Monsieur Favé m'a indiqués
pour en avoir un pour son vicaire, m'en faisant
cependant le choix; il m'a déjà demandé de préférer
6^o ce Monsieur Favé nommé pour la succursale de plougu
in s'appelle Paul Favé ne traouenan l'an 1748 il fut
fait prêtre à quimper le 23 mai 1771. celui qui a
l'honneur de vous écrire s'appelle Olivier Quéré,
originaire de plouguin ou je suis provisoirement
desservant; je suis âgé de 46 ans comme 47 depuis le
4 Septembre dernier. il y a 18 ans que je suis prêtre
à la Ste Mathieu dernière. quant à mon coopérateur
qui s'appelle M. Person, nommé Yves, je ne sais pas au
juste son âge; mais il est plus jeune que moi. quant à

La promotion au sacerdoce, il est 2 jours après eni
quant au 7.eme article, je dirai que Monsieur Javé
n'est pas rendu à plouguin lieu de sa destination pour
cause de paralysie dont il est attaqué, Et pour n'avoir pas
reçu la mission canonique, soit pas oubli ou autrement
& outre l'église succursale, il y a dans le hameau de
Lannou, étoit l'usage de dire la première messe
pour la commodité du peuple. cette chapelle s'appelle
Lannou dont le patron s'appelle St Magan. mais
pour cet effet un troisième prêtre seroit nécessaire
& quant aux chapelles domestiques, il y a deux.
l'une appelée Lerven et l'autre Querasquet. mais des
intéressés ne m'ont rien dit sur leur conservation
je suis bien sincèrement, Monsieur

Votre très humble serviteur
divies quéré prêtre
deservant à plouguin.